



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT

# Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional de Sabres



104 Route de Luglon - 40630 Sabres  
Tel. 05 58 04 41 88  
cfa.sabres@educagri.fr  
<https://agricampus40.fr>



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# L'Enseignement Agricole Public du département des Landes :

## EPLEFPA des Landes - AgriCampus40

- 3 sites : Dax-Oeyreluy, Mugron et Sabres
- 3 voies de formation : scolaire, apprentissage et continue
- 2 exploitations agricoles et des plateaux techniques

### Sabres

LPA - CFAFR - CFPPA -  
Exploitation  
domaines :  
Forêt, Métier du chien  
et de la sécurité



### Dax Oeyreluy

LEGTA - CFAAH - CFPPA -  
Exploitation  
domaines :  
Agriculture, Horticulture,  
Aménagement paysager,  
eau, environnement



### Mugron

LPA - CFAAH - CFPPA  
domaines :  
Agroéquipement,  
Service à la personne



EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

LPA : Lycée Professionnel Agricole

CFAAH : Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole

CFAFR : Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional

CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de promotion Agricole

## Actions proposées

Formations continues pré qualifiantes, qualifiantes et certifiantes

## Autres missions de l'organisme

- Animation et développement du territoire
- Développement, expérimentation, recherche
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants
- Coopération nationale et internationale

## Dispositifs d'évaluation des actions

Les actions sont évaluées au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des apprenants, des membres de l'équipe pédagogique, des entreprises et partenaires, des financeurs..

## Accueil d'apprenants en situation de handicap

Centre engagé dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations.

Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.



Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

## Conditions d'accueil et d'hébergement

### Bâtiments

Le CFA dispose :

- de salles de cours équipées de vidéoprojecteurs et tableaux interactifs,
- de laboratoires de biologie et physique,
- de salles d'informatique,
- d'un espace ressources, CDR,
- d'un gymnase, d'un plateau d'Éducation Physique et Sportive, d'installations sportives de plein air,
- d'un centre Socioculturel avec foyer des élèves, salles de jeux, salle de musique, télévision,
- d'un atelier technique,
- d'une exploitation.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Internat

Accueil des apprenants dans la limite des places disponibles. Pas d'hébergement pendant les vacances scolaires.

### Restauration en self-service

Repas pris au plateau avec choix varié au petit déjeuner.

Entrées et desserts au choix au déjeuner et dîner.

Sous réserve de prise en charge complémentaire par les collectivités, ou les OPCO.

| Régimes | Interne | ½ pensionnaire | Montant forfaitaire  |
|---------|---------|----------------|----------------------|
| Pension | 56,29 € | 14,05 €        | par semaine de cours |

## Financement

Les formations sont prises en charge par différents financeurs (OPCO, CNFPT...)

## Rémunération des apprentis

Etre apprenti, c'est apprendre tout en étant rémunéré pendant toute la durée de son apprentissage, sur un certain pourcentage du SMIC variable en fonction de son âge et de l'année de formation.

Il est exonéré des charges salariales.

| Age de l'apprenti | 1ère année                                      | 2ème année | 3ème année |
|-------------------|---|------------|------------|
| Moins de 18 ans   | 27 % *  | 39 % *     | 55 % *     |
| De 18 à 21 ans    | 43 % *  | 51 % *     | 67 % *     |
| De 21 à 26 ans    | 53 % *  | 61 % *     | 78 % *     |
| De 26 à 29 ans    | 100% (pas d'exonération des charges salariales) |            |            |



## Localisation et moyens d'accès

### Localisation du CFA

Sabres est une ville de 1220 habitants située au cœur de la Haute Landes. L'établissement est situé à 40 kilomètres de Mont-de-Marsan et 40 kilomètres de Mimizan. Il est implanté à la sortie du village de Sabres en direction de Luglon, et regroupe les bâtiments scolaires du Lycée et du CFA FR. L'exploitation agricole « les Bourdettes », support des formations, se situe à quelques kilomètres du lycée.

### Transport

La Gare SNCF la plus proche de l'établissement se situe à Morcenx. Les transports sont assurés par la RDTL (Régie Départementale des Transports des Landes) aux horaires suivants:

Dimanche : départ navette Morcenx : 20h00 - Arrivée Sabres : 20h30

Lundi : départ navette Morcenx : 08h45 – Arrivée Sabres : 09h10

Vendredi: départ navette Sabres: 12h10 - Arrivée Morcenx : 12h35

Ces horaires permettent de prendre toutes les liaisons en direction de Bordeaux, Dax, Bayonne et Mont-de-Marsan

Contactez la Régie Régionale des Transports Landes RRTL

[www.rdtl.fr](http://www.rdtl.fr)

99 Rue Pierre Benoît,

40004 Mont-de-Marsan

tél : 05 58 05 66 11

### Localisation GPS

Degrés décimaux

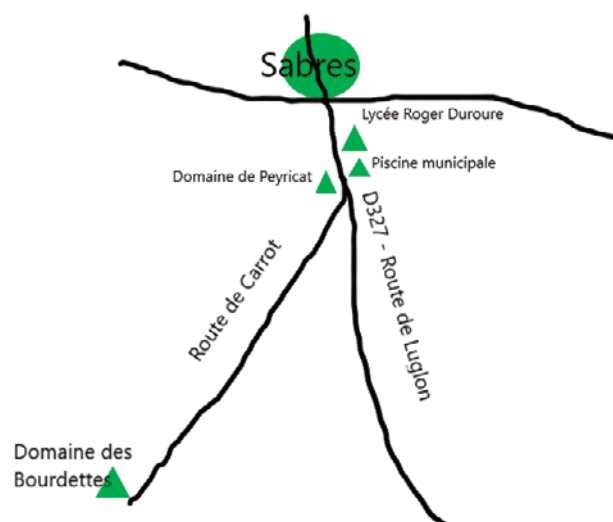
Latitude : 44.144956

Longitude : -0.741878

Degrés, minutes, secondes

N : 44°, 8, 41.92"

O : 0°, 44, 30.79"



Enseignement général  
et professionnel

Apprentissage

Formations adultes

#### DAX-OEYRELUY

Tél. 05 58 98 70 33

- Lycée Hector-Serres

- CFAAH des Landes

- CFPPA des Landes

#### MUGRON

Tél. 05 58 97 70 63

- Lycée de Chalosse

- CFAAH des Landes

- CFPPA des Landes

#### SABRES

Tél. 05 58 04 41 80

- Lycée Roger-Duroure

- CFA forestier régional

- CFPPA des Landes

**SAMEDI 3 FÉVRIER**

9h00 - 13h00

**SAMEDI 16 MARS**

9h00 - 13h00

**MERCREDI 15 MAI**

13h30 - 16h30

**SAMEDI 16 MARS**

9h00 - 17h00

**MERCREDI 15 MAI**

13h30 - 16h30